

Macron annonce l'arrêt des enseignements en langues étrangères Elco

Mulhouse, 18 févr. 2020 (AFP) -

Emmanuel Macron a annoncé que le dispositif de cours facultatifs en langues étrangères dispensés par des enseignants désignés par les gouvernements d'autres pays (Elco) sera supprimé à la rentrée scolaire.

"Le problème que nous avons aujourd'hui avec ce dispositif, c'est que nous avons de plus en plus d'enseignants qui ne parlent pas le français (...), que nous avons de plus en plus d'enseignants sur lesquels l'Education nationale n'a aucun regard", a expliqué Emmanuel Macron à l'issue d'un déplacement à Mulhouse consacré à la lutte contre le "séparatisme islamiste".

Ces Elco concernent neuf pays (Algérie, Croatie, Espagne, Italie, Maroc, Portugal, Serbie, Tunisie et Turquie) et "80.000 élèves" par an, a indiqué le chef de l'Etat.

"Je ne suis pas à l'aise à l'idée d'avoir dans l'école de la République des femmes et des hommes qui peuvent enseigner sans que l'Education nationale ne puisse exercer le moindre contrôle. Et nous n'avons pas non plus le contrôle sur les programmes qu'ils enseignent", a-t-il ajouté. "On ne peut pas enseigner des choses qui ne sont manifestement pas compatibles ou avec les lois de la République ou avec l'Histoire telle que nous la voyons", selon lui.

"A partir de la rentrée de septembre 2020, les enseignements en langues et culture d'origine étrangère seront partout supprimés sur le sol de la République", a-t-il annoncé.

Des négociations sont engagées "par les ministres de l'Éducation nationale et des Affaires étrangères" avec les pays concernés pour mettre fin à ce dispositif, qui sera remplacé, pour les pays avec lesquels le gouvernement trouve un accord, par des Enseignements internationaux en langue étrangère (EILE). Ces discussions avaient été lancées en 2016.

La ministre de l'Education d'alors, Najat Vallaud-Belkacem, a ironisé sur twitter, rappelant que "cette démarche était déjà lancée par nous (gouvernement socialiste sous la présidence de François Hollande) depuis la rentrée 2016 avec le Portugal et le Maroc comme premiers pays signataires des nouvelles conventions".

"Nous avons réussi (à trouver un accord, ndlr) avec tous ces pays, sauf la Turquie à ce stade. Je ne désespère pas", a précisé le chef de l'Etat. Il a tenu à "saluer le travail exemplaire" avec le roi du Maroc ou le président algérien sur "une capacité à bâtir des solutions en matière éducative et religieuse".

"Je pense que la Turquie a aujourd'hui le choix de suivre ce chemin avec nous", a-t-il ajouté. "Mais je ne laisserai aucun pays étranger nourrir, sur le sol de la République, un séparatisme, qu'il soit religieux, politique ou identitaire", a-t-il averti.

Dans les EILE, les enseignants y seront "des enseignants dont nous serons sûrs qu'ils maîtrisent le français, qu'ils feront l'objet d'un contrôle par le ministère de l'Éducation nationale, et pour lesquels les programmes enseignés feront aussi l'objet d'un contrôle", a-t-il dit.

leb-caz-ib/mm

Afp le 18 févr. 20 à 21 11.